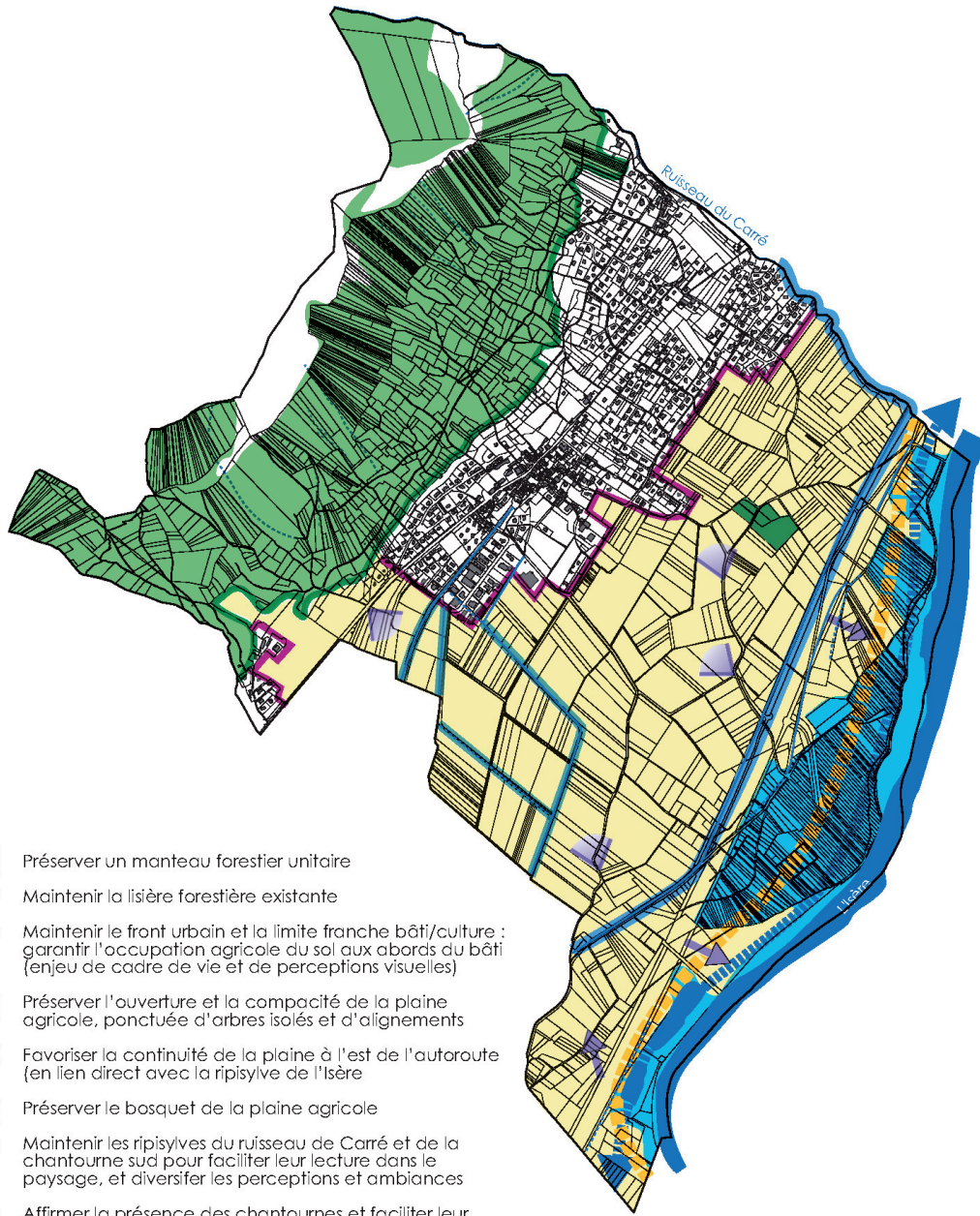


RÉGLEMENTATION DE SEMIS ET PLANTATIONS D'ESSENCES FORESTIÈRES DE LUMBIN

Le diagnostic paysager de l'étude comprend :

- Le référentiel paysager de Lumbin : particularités du paysage relatives aux composantes topographique, naturelle, agricole et urbaine, qui forgent l'identité du site et les notions d'ambiances et d'évolution qui s'y attachent.
- Les tendances d'évolution du paysage : un paysage menacé de fermeture.
- Les unités paysagères, les perceptions visuelles et les séquences de parcours.
- Les enjeux paysagers et leurs incidences sur la réglementation des semis et plantations forestières.

Toute la cartographie sur fond cadastral a été réalisée sur MapInfo (Système d'Information Géographique).

- 
- Préserver un manteau forestier unitaire
- Maintenir la lisière forestière existante
- Maintenir le front urbain et la limite franche bâti/culture : garantir l'occupation agricole du sol aux abords du bâti (enjeu de cadre de vie et de perceptions visuelles)
- Préserver l'ouverture et la compacité de la plaine agricole, ponctuée d'arbres isolés et d'alignements
- Favoriser la continuité de la plaine à l'est de l'autoroute (en lien direct avec la ripisylve de l'Isère)
- Préserver le bosquet de la plaine agricole
- Maintenir les ripisylves du ruisseau de Carré et de la chantourne sud pour faciliter leur lecture dans le paysage, et diversifier les perceptions et ambiances
- Affirmer la présence des chantournes et faciliter leur lecture par la plantation d'arbres d'alignement

L'ISÈRE

1948 : la ripisylve de l'Isère est épaisse et très découpée.

2003 : la ripisylve de l'Isère est toujours épaisse et découpée. La partie nord a peu évolué tandis que la partie sud a diminué au profit de cultures.

Le boisement est très découpé et fait apparaître un parcellaire rectiligne et allongé occupé par des peupleraies d'âges divers.

